

3

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.



1884.

QUARANTIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE DE JULES DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1884

UNE MONNAIE FRAPPÉE A LILLE.



Retiré des affaires, j'ai pu mettre en ordre, classer et cataloguer les livres, gravures et documents relatifs à l'histoire de la ville de Lille et de la Flandre, que j'amassais depuis plus de quarante ans; mes loisirs m'ont permis d'augmenter considérablement mes collections.

Possédant quelques médailles, j'ai pu, par des achats heureux et aidé de bons conseils, me former une petite collection de pièces lilloises, qui vient compléter mon histoire locale.

En 1882, la Société royale belge de numismatique m'a fait l'honneur de m'admettre parmi ses membres. A partir de ce moment, mon plus vif désir a été de trouver une pièce inédite, afin de pouvoir par sa description, apporter ma bien légère part à la rédaction du volume annuel.

Ce n'est pas une médaille d'argent grand module,

encore moins une d'or, c'est beaucoup plus modeste, il s'agit simplement d'une pièce de monnaie de cinq centimes, frappée à Lille.

M. Van Hende ne l'a pas décrite ; le savant auteur de la *Numismatique lilloise* ne l'avait pas vue en nature, et les relevés de fabrication de la monnaie de Lille, dont il s'est rendu acquéreur, en 1857, après la fermeture de notre atelier monétaire, ne lui avaient pas permis d'en constater l'existence.

Pour vous montrer mon heureuse trouvaille, je dois nécessairement emprunter des documents à l'ouvrage de M. Van Hende ; il me serait impossible de faire aussi bien. C'est une autorité derrière laquelle on peut se ranger.

Je prends donc de la *Numismatique lilloise*, page 90 :

« MONNAIE DÉCIMALE.

« Le système décimal, l'un des chefs d'œuvre et des bienfaits de la Révolution, devait trouver son application la plus immédiate dans la monnaie, dont l'administration appartient à l'État. La réforme porta sur le titre et sur le poids. De $\frac{11}{12}$ le titre passa à $\frac{9}{10}$ et perdit ainsi, pour l'or et pour l'argent, $\frac{1}{60}$ de fin. Le poids qui était de trente grammes pour les écus de six livres, fut proportionnellement réduit à vingt-cinq.

« Les décrets du 28 thermidor an III (août 1795) et du 28 vendémiaire an IV (octobre de la même année) décidèrent qu'il serait frappé des pièces d'un, de deux et de cinq francs. Voici le passage relatif au coin : « Les
« pièces d'argent auront pour type la figure d'Hercule

« unissant l'Égalité et la Liberté, avec la légende : UNION
« ET FORCE. — Sur le revers seront gravées deux bran-
« ches entrelacées, l'une de chêne, l'autre d'olivier, avec
« la légende : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Au centre on lira la
« valeur de la pièce. L'exergue exprimera en chiffres
« arabes, l'an de l'ère républicaine. Au-dessous sera gravé
« le signe indicatif de l'atelier monétaire. La tranche des
« pièces de cinq francs portera ces mots : GARANTIE
« NATIONALE. » »

Suit la description des pièces d'argent.

« On ne fabriqua que des pièces de cinq francs.

« La monnaie de cuivre fut presque entièrement frappée
en métal pur, elle parut en l'an V (1). »

C'est de la petite pièce de cinq centimes, frappée à Lille
en l'an IV, que je viens vous parler.

L'exemplaire qui m'est échu est de la plus belle conser-
vation, je vous en donne le dessin.

➤ Son métal est de cuivre pur, son diamètre est de 25 mil-
limètres et son épaisseur d'un millimètre.

(1) On avait frappé à Paris, en l'an IV, et essayé de mettre en circula-
tion un décime pesant dix grammes de cuivre, en même temps qu'un
double décime représentant à peu près le poids des pièces de deux sols,
et une petite pièce de cinq centimes. Mais il aurait fallu retirer de la
circulation les autres pièces de cuivre. Le peuple déjà habitué à la grosse
monnaie, ne voulut pas accepter un changement aussi radical. On
refrappa les décimes au coin de cinq centimes ; certains doubles décimes
furent surfrappés pour un ; sur d'autres on grava le mot un à la place du
chiffre 2. Les pièces de cinq centimes tombèrent dans le discrédit,
et restèrent sans emploi entre les mains de leurs détenteurs.

La tête de la république ayant autour du cercle
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. EXERGUE DUPRÉ.

Rev. 5 centimes — l'an IV — W.

Dans le champ, un caducée et une femme. Le cordon
ou la tranche est composé de lignes obliques.

Ainsi que le dit la note de M. Van Hende, on sup-
posait que les monnaies de deux décimes, un décime
et cinq centimes de l'an IV, n'avaient été frappées
qu'à Paris.

La pièce de cinq centimes, que j'ai l'honneur de vous
présenter, est frappée à Lille. Si rien ne prouve que
celles de deux décimes et d'un décime y ont été frappées,
rien n'indique qu'un jour nous n'aurons pas la main assez
heureuse pour pouvoir venir vous les décrire en vous
annonçant leur découverte.

M. Van Peteghem, l'habile numismate de Paris, m'a
assuré que depuis plus de vingt ans qu'il s'occupe de
numismatique, il n'a connu que deux exemplaires de la
petite pièce de cinq centimes de l'an IV, frappée à Lille,
une entre les mains de M. Van Hende et l'autre dans
celles de votre très humble serviteur, et de n'avoir jamais
vu celles de deux décimes et d'un décime, sinon frappées
à Paris, c'est-à-dire avec la lettre A.

Cette découverte est bien modeste, mais elle a son
importance; nous avons peut-être sous les yeux des pièces
d'essai, dont il n'a été frappé que quelques exemplaires,
et dont l'existence n'est pas mentionnée dans les docu-
ments et registres de la monnaie de Lille.

Comme j'ai eu l'honneur de vous le dire en commen-

çant, il est difficile de trouver une pièce inédite ; en attendant d'en trouver une plus importante, je suis heureux de vous communiquer celle qui m'est tombée sous la main.

L. QUARRÉ-REYBOURBON.
